

L'éditorial

Congrès: il faut jouer collectif

Richard
Étienne
Rubrique Genève



La perte de l'Africa CEO Forum, un sommet aux retombées importantes pour Genève, montre les limites du canton mais également ses forces. Outre-Atlantique, les complexes hôteliers de quatre mille chambres et aux salles de conférences gigantesques abondent, de Las Vegas à Washington. Dans le Vieux-Continent, c'est déjà plus rare. Un facteur culturel.

Le congrès européen de cardiologie, leader mondial en la matière, se tient en général entre Londres, Barcelone ou Paris, où de tels poids lourds existent. Notre citadelle n'essaie même pas de régater, quand bien même elle accueille le plus grand hôtel de Suisse: le quatre-étoiles Starling Geneva Hotel, qui jouxte Palexpo, recense 496 chambres.

Plutôt que d'adapter son offre à un marché restreint, le bout du Léman vise les sommets de moyenne catégorie, plus nombreux. Et sur ce terrain, on fait plutôt bonne figure, même si la concurrence se précise. Claude Membrez, directeur de Palexpo, admet perdre «neuf offres sur dix car on joue toutes les balles». Peu de villes parviennent à réunir aussi vite que Genève des représentants de l'État, de la Chambre de commerce, des hôteliers ou des centres de congrès et, de plus en plus, de l'Université pour attirer un congrès ou une entreprise.

Ce collectif a perdu à Abidjan cette fois mais il a su convaincre les tenants d'un événement destiné à l'Afrique de l'organiser à Genève à quatre reprises. Sous son impulsion, le nombre de congrès à Genève a considérablement augmenté ces quinze dernières années. **Page 4**

Congrès

Faute de place, Genève perd l'Africa CEO Forum

Le sommet phare du secteur privé africain, qui s'est souvent tenu dans le canton, aura lieu à Kigali en 2019. Malgré le lobbying des autorités

Richard Étienne
@RiEtienne

Dans le milieu, c'est un coup de tonnerre. Le prochain Africa CEO Forum, ce congrès phare qui réunit le gratin des économies africaines chaque printemps, ne se tiendra pas à Genève. Ses organisateurs, le groupe Jeune Afrique et la société suisse Rainbow Unlimited, ont annoncé cet été qu'il aura lieu à Kigali, capitale du Rwanda. Le sommet, qui attire chaque année plus de monde, serait désormais trop grand pour Genève.

À première vue, qu'un tel événement soit organisé en Afrique a du sens. Mais l'Africa CEO Forum s'est régulièrement déroulé dans le canton par le passé. Il a vu le jour à Genève et la société qui l'organise, une joint-venture entre Jeune Afrique et Rainbow Unlimited, est domiciliée au centre-ville. L'Hôtel Intercontinental a accueilli quatre de ses six éditions.

«Manque d'infrastructures»
En mars, le forum a eu lieu à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Pierre Maudet, ministre en charge de l'Économie, s'y était rendu, accompagné de Vincent Subilia,



Le prochain Africa CEO Forum ne se tiendra pas à l'Hôtel Intercontinental. LAURENT GUIRAUD

Les lieux du forum

2019	Kigali
2018	Abidjan
2017	Genève
2016	Abidjan
2015	Genève
2014	Genève
2012	Genève

Pas de forum en 2013

O.C.

directeur général adjoint de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG), d'un haut fonctionnaire et de l'UNIGE, pour inciter ses organisateurs à le faire revenir au bout du Léman.

À Abidjan, les Genevois affichaient leur optimisme. Ils pensaient que le congrès se tiendrait désormais un an sur deux sur leurs terres et qu'il allait donc revenir en 2019 dans le canton. Mais les sourires se sont crispés à la fin de juillet, quand Pierre Maudet a appris que la ville de Kigali avait finalement été retenue.

Les enjeux sont importants pour le canton, en termes d'image comme de retombées économiques directes, évaluées à 1,5 million de francs par édition par Genève Tourisme & Congrès.

Est-ce que les critiques qui ont pu, lors de précédentes éditions, regretter que l'Africa CEO Forum ait lieu en dehors du continent ont pesé dans la balance? «Pas du tout», répond Michael Rheinegger, associé de Rainbow Unlimited. Les atouts de Genève - sa neutralité, ses organisations internationales, ses négociants, son aéroport proche - demeurent,

souligne le coorganisateur du forum. Et Paul Kagame, l'influent président rwandais, a-t-il fait la différence? Beaucoup le pensent.

«Le congrès recense simplement un nombre croissant de participants, trop désormais pour les infrastructures de Genève, pointe Michael Rheinegger, et Palexpo (ndlr: que le groupe en quête d'un lieu a visité ce printemps), pas assez haut standing pour notre concept, n'est pas une option pour nous.»

Jeune Afrique et Rainbow Unlimited cherchent un seul endroit pour loger les participants et organiser le congrès, une condition essentielle pour favoriser le networking et pour des raisons de logistique.

Les limites de Genève

En 2017, durant la dernière édition du congrès dans le canton, l'Hôtel Intercontinental avait dû installer une immense, et coûteuse, tente sur sa piscine, et à l'intérieur on était serré. En mars à Abidjan, le congrès a attiré 1600 personnes, 20% de plus que l'année précédente à Genève. Au Rwanda, elles devraient être davantage encore.

Kigali vient d'inaugurer un immense centre de congrès jouxtant un établissement cinq étoiles tout aussi important que celui de l'hôtel Sofitel d'Abidjan. Ce dernier, qui a accueilli le forum cette année, propose 45% de surface pour des conférences de plus que l'Hôtel Intercontinental à Genève, pour un prix plus abordable.

«Nous ne pouvons qu'être déçus du choix de Kigali pour l'édition de 2019», indiquent les ser-

vices de Pierre Maudet, sans préciser s'ils tenteront de faire revenir le sommet en 2020. «La CCIG, l'État, Genève Tourisme & Congrès, l'Hôtel Intercontinental et des partenaires publics et privés ont déployé collectivement des efforts conséquents pour que l'édition 2019 se tienne à Genève, indique de son côté Vincent Subilia. Nous espérons accueillir à nouveau le forum en 2020.»

Genève manque-t-il d'infrastructures pour ce faire? «Disposer d'un centre de congrès de haut standing, doté d'un établissement hôtelier, fait désormais partie de l'offre standard des villes concurrentes de Genève, à l'instar de la capitale du Rwanda», soupire Vincent Subilia.

Claude Membrez, directeur de Palexpo, estime pour sa part que d'autres hôtels genevois auraient pu accueillir le congrès, du Kempinski au Starling en passant par le Mövenpick, et que si la demande était suffisamment importante pour disposer d'un plus grand centre dans le canton, il existerait déjà.

Quant à Didier Allaz, directeur de Genève Tourisme & Congrès, il souligne que l'Africa CEO Forum, qui veut réunir ses participants sous le même toit, est un cas spécifique, la plupart des autres conférences de cette taille se répartissant en général sur divers lieux.

Lire l'éditorial en page une: «Congrès: il faut jouer collectif»

RTS, La Matinale – 14.08.2018

<https://www.rts.ch/play/radio/la-matinale/audio/les-entreprises-zurichoises-ne-craignent-pas-les-investissements-chinois?id=9774077&station=a9e7621504c6959e35c3ecbe7f6bed0446cdf8da>



La Matinale, Aujourd'hui, 06h00

Les entreprises zurichoises ne craignent pas les investissements chinois

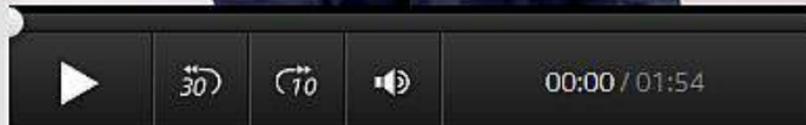


Image: RTS

Durée de l'audio : 1'54''

En photo : Vincent Subilia, cité à 1'06''

PF17

Union inédite pour obtenir plus d'argent de Berne

Nathalie Fontanet et Sandrine Salerno font des propositions sur la réforme fédérale de taxation des entreprises

Marc Bretton
@BrettonMarc

Comment dessiner la réforme de l'imposition cantonale des entreprises? Alors que le Conseil national achève ses travaux sur le volet fédéral, les autorités genevoises s'activent sur son volet cantonal et communal. Dans le cadre de ce débat délicat, deux femmes, chargées des Finances, sont à la manœuvre: la conseillère d'État PLR Nathalie Fontanet et une conseillère administrative de la Ville de Genève, la socialiste Sandrine Salerno. Elles esquissent des pistes, des solutions. Interview.

Pourquoi prendre ensemble la parole sur le dossier PF17?

Nathalie Fontanet (N.F.): Suite à mon entrée en fonction, j'ai entrepris une série de consultations sur ce dossier crucial pour l'avenir du canton. L'évolution du projet fédéral, qui prévoit désormais un prélèvement accru sur la masse salariale en faveur de l'AVS, nous contraint à modifier le projet cantonal qui envisageait d'introduire des prélèvements supplémentaires. Du coup, il nous faut obtenir plus de compensations de Berne. C'est aussi l'avis de Sandrine Salerno. Un point nous sépare: selon moi, la rétrocession ne doit en aucun cas menacer l'avenir de PF17.

Sandrine Salerno (S.S.): Je défends pour ma part l'augmentation d'une rétrocession accrue de la part de Berne depuis des années, comme d'ailleurs l'Union des villes suisses. J'ai trouvé avec Nathalie Fontanet une belle convergence. Pour le moment, je constate que le paquet fédéral reste déséquilibré: les cantons baissent leur part d'impôt sur les sociétés, mais pas la Confédération. Au contraire, elle va élargir son assiette fiscale via la hausse



La conseillère d'État PLR Nathalie Fontanet (à gauche) et la socialiste Sandrine Salerno. L. GUIRAUD

prévisible des bénéfices des sociétés provoqués par la baisse des prélèvements cantonaux. Berne peut donc encore faire un effort.

En cas d'échec, Genève ne pourra limiter ses pertes qu'en diminuant moins ses impôts ou en demandant une contribution accrue aux employeurs. Une préférence?

N.F.: L'une des pistes du Conseil d'État est d'ouvrir les discussions sur le taux d'imposition. Celui-ci devra néanmoins rester attractif tant au niveau intercantonal qu'international pour éviter les départs et préserver les emplois dans notre canton. Jusqu'au vote final, rien n'est encore joué à Berne. Nous poursuivons nos efforts.

S.S.: Quoi qu'il arrive, il faudra une solution négociée, car un grand nombre d'emplois sont en jeu, sans parler des recettes fiscales et donc, in fine, du maintien de la qualité des prestations publiques.

À Genève, divers taux d'imposition ont été évoqués: 13,49% selon le Conseil d'État, 16% pour l'extrême gauche. Quel est le bon taux et quelle sera l'architecture de l'accord?

S.S.: Je ne veux pas me prononcer sur un taux. Une certitude: comme l'ancien, le nouveau projet cantonal ne devra toucher ni à l'imposition des communes au lieu de travail et de domicile ni à la taxe professionnelle. Il ne devra pas non plus provoquer une hausse de la fiscalité des personnes physiques. Ce qui ne veut pas dire que le chantier de l'imposition de la fortune immobilière ne devra pas s'ouvrir par ailleurs durant la législature...

N.F.: 16% n'est pas un taux envisageable si on veut maintenir les multinationales à Genève. Elles assurent 20% de nos recettes fiscales et 22 000 emplois directs. Nous allons nous attacher à simplifier le projet cantonal. Enfin, il n'est évidemment pas question de financer PF17 par la réévaluation de la fortune immobilière. Ces chantiers doivent être distincts...

La gauche a lancé une initiative réclamant une réforme sans pertes fiscales. Madame Salerno, est-ce compatible avec PF17?

S.S.: Cette initiative n'est pas formulée. Elle pose le principe de préservation des prestations publiques et va rappeler ce principe

aux parlementaires. C'est très bien. C'est d'ailleurs pour cela que le projet cantonal prévoit de suspendre le frein aux déficits pendant cinq ans. Il parie sur un rebond fiscal à moyen terme.

N.F.: Il faut aussi se poser la question des pertes éventuelles si la réforme échoue. Elles seraient gigantesques si, comme c'est prévu en cas d'échec, l'imposition de toutes les entreprises passait à 24%...

Quel que soit le taux, il sera parmi les plus bas au niveau européen. Ne craignez-vous pas de provoquer un afflux d'entreprises alors que certains jugent déjà la croissance exagérée?

N.F.: Il faut être attentif aux effets indésirables de la croissance. L'objectif n'est pas de faire de la sous-enchère mais de rester fiscalement compétitifs au niveau intercantonal et international. Ni plus ni moins.

S.S.: Je n'y crois pas. Bien sûr, la Suisse utilise ses atouts dans la compétition économique internationale, mais les temps changent. Les États-Unis deviennent protectionnistes. Les niches fiscales s'amenuisent. Le temps des grandes délocalisations se termine.

POINT FORT

Le lien entre PF 17 et AVS n'a pas été fragilisé

La Commission de l'économie du National s'oriente vers la version des Etats au vu du calendrier serré. Elle veut cependant attribuer les points délicats à la réforme de l'AVS.

CHRISTIAN AFFOLTER

Le Conseil national va-t-il se rallier au Conseil des Etats lorsqu'il va traiter le Projet fiscal 17 (PF 17)? Les décisions prises jusqu'ici par sa Commission de l'économie et des redevances (CER-N) abondent dans ce sens. Les discussions menées ces derniers jours, par médias interposés notamment, laissent pourtant penser à une version sensiblement différente de celle adoptée par le Conseil des Etats lors de la session d'été. Ces tentatives n'ont donc pas abouti, du moins pas jusqu'aux discussions plénières au National lors de la session d'automne.

Un projet sans modifications majeures par rapport au Conseil des Etats aurait en tout cas l'avantage de respecter parfaitement un calendrier qui est déjà serré. Cela est l'un des principaux arguments tactiques en sa faveur. L'adoption par le Parlement en automne permettrait une entrée en vigueur des premières mesures au début de 2019, la plupart

d'entre elles suivant en 2020. Pour autant qu'aucun référendum ne soit lancé.

Au vu des majorités qui se sont dégagées lors des votes sur les différents points, le principe d'offrir une compensation sociale dans l'AVS (et non pas au niveau des allocations familiales, comme l'avait prévu le projet initial) n'était pas contesté du tout. Le communiqué ne fait même aucune mention des allocations familiales, qui ne pourraient donc réapparaître que lors du débat de la session d'automne. En revanche, la CER-N a bel et bien posé la question du principe, probablement suite à l'insistance d'organisations comme l'Union patronale suisse: 10 de ses membres ont approuvé deux propositions ne prévoyant aucune compensation, contre une majorité de 15 qui les a rejetées. La majorité estime donc toujours que la votation sur la RIE III a montré qu'un projet sans compensation n'a aucune chance de trouver grâce face au peuple. La proposition du conseiller national zuri-



JEAN-FRANÇOIS RIME.
Président de la CER-N.

chois Thomas Matter (UDC) d'affecter à l'AVS la moitié des bénéfices générés par une éventuelle diminution du bilan de la BNS était la dernière tentative infructueuse de la torpiller.

Accepter que la compensation passe par l'AVS signifie aussi qu'il faut fixer les priorités par rapport aux aspects à régler dans le cadre du PF 17 et ceux appartenant à la réforme de l'AVS. Soucieuse de faire passer le PF 17 au plus vite, la CER-N a laissé apparaître une ligne directrice. Comprenant déjà beaucoup de volets différents, il ne faut pas ajouter au texte des éléments qui peuvent être traités

dans le cadre d'autres réformes. La «stratégie de compensation alternative» décidée début juillet par la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national (CSSS-N) à une majorité serrée de 13 voix contre 12 n'a ainsi pas trouvé grâce devant la CER-N, qui l'a rejetée à 15 voix contre 9 et 1 abstention. «Opposée à l'idée de solliciter davantage les entreprises, elle ne veut pas d'une augmentation des cotisations salariales telle que la prévoit le Conseil des Etats», avait souligné la CSSS-N. Sa proposition aurait non seulement impliqué une augmentation de la contribution de la Confédération à l'AVS, mais aussi le relèvement de l'âge de la retraite pour les femmes à 65 ans en quatre étapes dès 2020. Ce dernier point relève de la réforme de l'AVS, selon la majorité de la CER-N.

Pour des raisons similaires, la commission estime qu'un financement supplémentaire de l'AVS par le biais de la TVA plutôt que par les cotisations salariales, solution proposée par la Commis-

sion des finances (CdF-N), pour des motifs proches de ceux de la CSSS-N, n'est pas adapté. «Une telle mesure aurait nécessité une modification de la Constitution, ce qui aurait retardé la réforme fiscale», souligne la CER-N. Séparer le financement de l'AVS de la fiscalité tout en liant ces deux parties-là sur le plan juridique n'a pas semblé une bonne option à 15 voix contre 10. Le sort réservé aux projets de ce type, où le refus d'une partie peut rendre caduque l'acceptation de l'autre (s'il n'y a pas même les deux qui sont rejetés), lui donne raison.

Toutes ces premières décisions ont été engendrées par la priorité donnée par la CER-E, et ensuite par le Conseil des Etats, à une compensation sociale dans l'AVS. Plusieurs points ont été reportés à la séance du 3 septembre, où la CER-N devra notamment trancher sur le principe de l'apport en capital, la déduction pour capital propre, la patent box, les déductions R&D et l'adaptation de la pré-répartition financière.

Alors que le projet du Conseil fédéral avait déjà rétabli la part des cantons au produit de l'impôt fédéral direct (IFD) à 21,2% (et non pas 20,5%, comme prévu initialement), une proposition de Guillaume Barazzone, soutenue par les représentants genevois et vaudois à la CER-N ainsi que par les Conseils d'Etat respectifs, de la relever pour une période transitoire de cinq ans à 22,3% n'a guère pu convaincre d'autres membres de la CER-N. Elle a été rejetée par 13 voix contre 7 et 5 abstentions. L'idée aurait été de limiter l'impact négatif de la réforme sur les cantons et les communes pendant la période où les effets positifs ne se font pas encore pleinement ressentir.

En ce qui concerne l'imposition partielle des dividendes finalement, tant les propositions pour la relever encore plus fortement, à 80% ou 90%, que celles pour le statu quo ont été refusées. La version du Conseil des Etats prévoit un relèvement du plancher à 70% du côté de la Confédération et 50% au niveau des cantons. ■

Le compromis fiscalité/ retraites résiste bien

RÉFORMES La commission du Conseil national accepte de lier la réforme de l'imposition des entreprises au financement de l'AVS

Nécessité semble faire loi: le compromis ficelé par le Conseil des Etats pour la réforme fiscale des entreprises et le financement de l'AVS a franchi le cap de la Commission de l'économie et des redevances (CER) du Conseil national. Le souci de ne pas retarder l'entrée en vigueur du Projet fiscal 17 (PF 17, qui a succédé à feu la troisième réforme de l'imposition des entreprises) semble l'emporter sur toute autre considération. Par 15 voix contre 10, la CER a renoncé à scinder le paquet en deux parties, l'une portant sur la fiscalité et l'autre sur l'AVS. Elle considère qu'«un seul projet est plus transparent que deux», même si ceux-ci devaient être juridiquement liés. Les Verts libéraux et les Verts espèrent encore convaincre le National de fractionner le paquet.

La CER a rejeté une proposition visant à financer, dans ce cadre, l'AVS par une adaptation de la TVA. Comme les taux fiscaux sont inscrits dans la Constitution, cela aurait exigé un vote obligatoire et aurait aussi retardé l'entrée en vigueur du PF 17. La commission fait ainsi sienne la décision du Conseil des Etats de financer les retraites par un relèvement paritaire des cotisations – 0,15% à la charge des salariés et 0,15% à

la charge des employeurs. Cette décision rapportera 1,2 milliard d'argent frais.

La Confédération financera les 800 millions supplémentaires nécessaires. D'une part, elle renoncera à la part de 17% qu'elle prélève sur les recettes provenant de 1% de TVA introduit pour faire face au défi démographique. D'autre part, elle accroîtra sa contribution annuelle de 19,55% à 20,2%. Une proposition visant à hisser la part fédérale à 20,4% et à n'adapter les cotisations salariales que de 0,1% a été écartée. La CER a par ailleurs refusé de remplacer la hausse des cotisations salariales par le relèvement de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans. Cette question doit être traitée dans le cadre de la réforme AVS 21, que le Conseil fédéral a décidé de mener en parallèle.

La part des cantons

La CER n'a pas modifié la décision du Conseil des Etats pour l'imposition des dividendes: elle s'élèvera à 70% sur le plan fédéral, et sera de 50% au minimum sur le plan cantonal. Une proposition (de gauche) visant à relever le taux à 80% ou à 90% a été nettement refusée. Quant à la part des cantons à l'impôt fédéral direct, la commission propose de la relever de 17 à 21,2%. Une proposition (venue notamment de Genève) visant à la porter à 22,3% pendant cinq ans a été rejetée. ■

BERNARD WUTHRICH, BERNE

 @BdWuthrich

Un patronat attaché à la défense des salaires

SUISSE-UE La Fédération des entreprises romandes, le Centre patronal et l'Association suisse des carreleurs ont écrit à Johann Schneider-Ammann. Ils plaident pour le maintien des mesures d'accompagnement

MICHEL GUILLAUME, BERNE

[@mfguillaume](#)

Lors de sa séance de rentrée, le Conseil fédéral ne pourra pas s'empêcher de parler d'Europe, même s'il ne prendra aucune décision concrète. Dans la perspective de signer un accord institutionnel avec l'UE, le ministre de l'Economie Johann Schneider-Ammann a fait le forcing pour réunir les partenaires sociaux. Sans réussir la moindre percée. Sur le thème très sensible des mesures d'accompagnement, que l'UE juge «disproportionnées et discriminatoires», le patronat est presque sur la même ligne que les syndicats, ainsi que le montrent deux lettres d'associations faitières.

Si les syndicats ont publiquement laissé éclater leur colère, le patronat s'est fait beaucoup plus discret. Mais le message adressé à Johann Schneider-Ammann n'en est pas moins assez clair.

Depuis quelques mois, l'UE exerce une énorme pression sur la Suisse pour qu'elle assouplisse ses mesures d'accompagnement liées à l'accord sur la libre circulation des personnes. Elle ne conteste pas seulement la procédure obligeant les entreprises européennes venant travailler en Suisse avec des travailleurs détachés à s'annoncer huit jours à l'avance, mais remet en question une demi-douzaine de points au total.

Propositions dangereuses

Cette fronde européenne pour affaiblir les mesures d'accompagnement inquiète aussi le patronat : la Fédération des entreprises romandes (FER) et le Centre patronal ont envoyé une lettre à Johann Schneider-Ammann le 26 juin dernier. Très diplomatiquement, ces deux associations romandes s'y étonnent des assouplissements envisagés : «Nos organisations se sont

toujours engagées en faveur d'un marché du travail ouvert et libéral. Mais vos propositions sont de nature à mettre à mal la confiance des citoyens suisses et à fragiliser l'acceptation des accords bilatéraux dans notre pays.»

En participant à Genève au projet pionnier «Inspection paritaire des entreprises», la FER connaît bien la réalité du terrain. Que le Département fédéral de l'économie n'ait pas jugé bon de la consulter l'irrite. «Il faut écouter ceux qui sont dans la pratique, pas ceux qui font de grandes théories», déplore Blaise Matthey, son directeur général.

«Il faut écouter ceux qui sont dans la pratique, pas ceux qui font de grandes théories»

BLAISE MATTHEY, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA FÉDÉRATION DES ENTREPRISES ROMANDES

Celui-ci est formel : «Les mesures d'accompagnement ne constituent pas du protectionnisme. Nous n'avons jamais empêché qui que ce soit de venir travailler en Suisse.» Les deux organisations romandes n'ont pas non plus apprécié que Johann Schneider-Ammann ait déclaré que «les moyens électroniques permettent aujourd'hui de traiter en huit secondes des demandes qui nécessitent auparavant huit jours». Pour la FER et le Centre patronal, qui rappellent que l'électronique existait déjà lors de l'introduction de la règle, «ce délai de huit jours est important pour vérifier le respect des règles».

Cela dit, ce thème ne provoque pas de Röstigraben au sein des associations patronales. Le 24 juillet dernier, Johann Schneider-Ammann a reçu une autre missive, émanant cette fois de l'Association suisse du carrelage, dont la conclusion est encore plus tranchée : «Les mesures d'accompagnement ne sont pas négociables.»

«Conséquences fatales»

L'association des carreleurs ne cache pas ses craintes : l'UE veut que la Suisse abandonne ses mesures d'accompagnement et qu'elle reprenne sa propre directive sur les travailleurs détachés. «Les conséquences seraient fatales pour nos salaires, adaptés à un coût de la vie beaucoup plus élevé qu'en Europe», s'alarme son secrétaire général Andreas Furgler. Selon la CCT suisse, un carreleur ayant réussi son CFC touche 13 fois 5175 francs, contre 1000 à 1500 euros dans certains pays européens. «Une telle différence de salaire incite parfois certaines entreprises européennes de l'Est, qui ont d'abord respecté les conditions suisses, à demander à leurs employés une rétrocession d'une partie du salaire à leur retour chez eux», lance Andreas Furgler.

Directeur de l'Union suisse des arts et métiers (USAM), Hans-Ulrich Bigler veut rester serein. «Nous pouvons discuter de tout avec l'UE, mais notre position de principe est claire : nous ne voulons ni renforcer, ni affaiblir les mesures d'accompagnement», souligne-t-il. Il laisse ainsi la porte ouverte à des adaptations techniques, soit à une réduction du délai d'annonce de huit jours. «Mais la qualité comme la la qualité des contrôles ne doivent pas baisser», précise-t-il.

S'il écoute ses partenaires sociaux, le Conseil fédéral n'aura que d'infimes concessions à offrir lors de ses ultimes rondes de négociation avec l'UE. ■

Les idées vertes conquièrent le cœur des paysans romands

Votations fédérales

23 septembre 2018

La faïtière romande se distingue et soutient l'initiative écologiste qui milite pour des aliments équitables. Explications

Lise Bailat Berne

Qui a dit que les paysans avaient le cœur à droite? En Suisse romande, l'association Agora, qui réunit les chambres d'agriculture cantonales, mais aussi Fenaco et les branches professionnelles - apiculteurs, vétérinaires, etc. - a décidé de soutenir l'initiative écologiste pour des aliments équitables soumise au vote le 23 septembre. Une position qui peut surprendre dans la mesure où les partis qui comptent traditionnellement le plus d'agriculteurs - PDC, UDC, PLR et PBD - ont massivement rejeté le texte au niveau fédéral. Mardi, ces mêmes formations politiques ont lancé à Berne leur campagne contre les deux initiatives agricoles (*lire encadré*) au vote cet automne.

Mais le front est déjà lézardé. Ainsi l'UDC Vaud soutient l'initiative des Verts, désavouant certains de ses élus fédéraux. Parmi ceux-ci, le conseiller national Jacques Nicolet (UDC/VD). Lui-même agriculteur, il respecte la décision de sa section. Il n'a pas changé d'avis pour autant: «Je pense que cette initiative pour des aliments équitables ne va rien amener de plus à l'agriculture suisse. Elle pourrait certes contribuer à une meilleure qualité de l'assiette du consommateur, mais via des produits importés. Cela reviendrait au final à faire un bras d'honneur à la paysannerie suisse», estime-t-il.

Sensibilités différentes

L'association qui défend le monde agricole romand a pourtant elle aussi succombé aux charmes du texte écologiste. Le directeur d'Agora, Loïc Bardet, explique qu'il s'agit avant tout de «faire pression» sur la mise en œuvre de l'arrêté fédéral sur la sécurité alimentaire voté en 2017. Les paysans romands souhaitent, à travers le texte des Verts, réaffirmer



Une partie du monde paysan soutient l'initiative écologiste, contre l'avis des partis comptant le plus d'agriculteurs. BALZARINI/KEYSTONE

«Les paysans les plus progressistes ont compris que notre texte leur est favorable»



Adèle Thorens
Conseillère nationale vaudoise (Verts)

qu'ils veulent des «garde-fous» au libre-échange et aux échanges transfrontaliers. Quitte à offrir une victoire aux écologistes? «La question agricole est moins politisée en Suisse romande qu'en Suisse allemande», souligne Loïc Bardet.

La conseillère nationale Adèle Thorens (Verts/VD) confirme: il y a selon elle moins de «méfiance partisane» envers les écologistes de la part des paysans romands. «Nous, les Verts romands, sommes moins spécifiquement urbains que les Verts alémaniques. Nous travaillons particulièrement

bien avec le monde agricole.» Elle se réjouit que les femmes paysannes et Bio Suisse se soient aussi ralliés à l'initiative pour des aliments équitables. «Les paysans les plus progressistes ont compris que notre texte leur est favorable. Pourquoi? Il défend l'idée d'aller vers un commerce plus équitable orienté sur la qualité des produits plutôt que sur un dumping sur les prix», affirme Adèle Thorens.

Pour tenir compte des différentes sensibilités culturelles de ses membres, l'Union suisse des paysans (USP) a fini par laisser la

liberté de vote. Son directeur, Jacques Bourgeois, résume: «Il y a des points que nous saluons dans cette initiative: elle veut renforcer la production locale, ancrée sur la durabilité, ou encore réduire les transports. Mais nous avons aussi des interrogations liées à ce texte: comment va-t-on contrôler l'application de standards de qualité à l'étranger? En élevant les standards internationaux au niveau des nôtres, nous risquons aussi de gommer notre différentiel qualitatif.» Adèle Thorens n'est pas d'accord: «Ces craintes sont infondées

à mon sens. L'agriculture suisse conservera toujours un avantage car elle offre une plus-value au niveau identitaire, au niveau de la transparence du produit, de l'écologie ou encore de la fraîcheur.» Pour autant que le consommateur adhère. C'est aussi ce qui différencie les paysans romands de leurs cousins alémaniques. Le lien de confiance entre l'agriculteur et le consommateur est plus fort de ce côté-ci de la Sarine, où le terroir a la cote.

Jeunes paysans en colère

Preuve de cette différence culturelle, l'Union suisse des paysans a dû annuler la semaine dernière une publication sur son compte Facebook qui a suscité une forte polémique auprès de jeunes paysans romands. L'objet de leur courroux? L'USP donnait une «nouvelle» définition ironique du mot agriculture, à savoir l'«art de perdre de l'argent en travaillant 400 heures par mois pour nourrir des consommateurs qui pensent qu'on va les empoisonner». De jeunes agriculteurs ont réagi, estimant cette communication contre-productive. Certains ont même menacé de ne plus payer leurs cotisations à l'USP. La porte-parole de la faïtière, Sandra Helfenstein, s'explique: «Cette phrase a suscité des réactions très différentes selon les régions linguistiques. En Suisse alémanique, les agriculteurs s'y sont davantage retrouvés. Avec les initiatives populaires sur l'eau propre et sur l'interdiction formelle des pesticides, ils ont parfois l'impression que les consommateurs pensent qu'ils veulent les empoisonner. En Suisse romande, c'est différent. Les consommateurs sont plus proches de l'agriculture. Les jeunes paysans se confrontent à une autre réalité.» La publication a fini par être retirée.

Liberté de vote sur l'autre initiative

Agora, tout comme l'UDC Vaud, laisse en revanche la liberté de vote concernant l'initiative pour la souveraineté alimentaire, portée par le syndicat paysan Uniterre, qui passera aussi par les urnes le 23 septembre. Mais sur cet objet-là également, il faut s'attendre à un Röstigraben, prédit Jacques Nicolet. «En Suisse alémanique, on estime que le but de ce texte a déjà été atteint. Mais nous pensons que dans le contexte politique actuel, tout ce qui peut être fait pour renforcer l'agriculture suisse vis-à-vis des propositions de libéralisation de Johann Schneider-Ammann a de l'importance.»

Les opposants sortent du bois

«Non à un diktat alimentaire et à une hausse des prix»

Ils veulent faire d'une pierre deux coups. Les opposants à l'initiative des Verts et à celle d'Uniterre ont lancé une campagne commune mardi à Berne. Leur message s'adresse en priorité aux consommateurs et à la classe moyenne, ceux qui auraient le plus à perdre en cas de «oui» le 23 septembre. Bien que le premier texte mise sur la qualité des produits, et le second sur l'organisation de la branche, ce comité - composé

d'élus du PLR, du PDC, de l'UDC et du PBD, mais aussi de représentants de l'économie et des consommateurs - les met dans le même panier. «Ces initiatives ont toutes les deux comme conséquence une fermeture du marché, explique la conseillère nationale Isabelle Moret (PLR/VD). Ce qui aura comme conséquences une augmentation des prix et une limitation du choix.» Avec le risque, selon elle, d'augmenter

le tourisme d'achat. «Alors qu'un Suisse sur trois fait déjà ses achats à l'étranger», précise la Vaudoise. Christian Imark (UDC/SO) ajoute que les consommateurs devront aussi payer - via l'impôt - des contrôles de qualité accrus, puisque «ces textes demandent que l'État durcisse les exigences sociales et écologiques concernant la production et la vente de denrées alimentaires».

Présidente de l'association alémanique des consommateurs, la PDC Babette Sigg n'accepte pas que «les Verts tentent surnoisement de mettre le consommateur sous tutelle, en imposant leur vision d'une alimentation saine». Directeur de GastroSuisse, Daniel Borner parle même «d'un diktat alimentaire» qui aurait des «conséquences catastrophiques» pour le milieu de la gastronomie, l'hôtellerie et le commerce de détail. **F.QZ**



La Fête de la tomate et du terroir cette année à Carouge. (MARTIAL TREZZINI/KEYSTONE)

L'assiette des Suisses au mixeur politique

INITIATIVES Les standards suisses devraient-ils s'imposer aux importations de tomates espagnoles? C'est l'une des questions soulevées par le scrutin du 23 septembre. Résumé des camps et des enjeux

BORIS BUSSLINGER
 @BorisBusslinger

Lancées par deux milieux différents, quoique partageant des vues similaires, deux initiatives populaires se penchent sur le contenu des assiettes des Suisses, qui se prononceront le 23 septembre. De quoi se composent ces deux menus?

Imaginée par les Verts, l'initiative «Pour des denrées alimentaires saines et produites dans des conditions équitables et écologiques» demande que la Confédération renforce l'offre de nourriture de bonne qualité, régionale et saisonnière, dont la production est menée dans des conditions équitables et respectueuses de l'environnement et des animaux. Les produits importés devraient s'aligner sur ces préceptes, ce qui pourrait sonner le glas du foie gras, dont la production est interdite en Suisse. Afin de respecter l'Accord de Paris sur le climat, les initiants souhaitent par ailleurs que des mesures soient prises pour réduire la pollution induite par le transport et l'entreposage d'aliments. «L'initiative profitera à tous, consommateurs, paysans et animaux», assure Maya Graf (Verts/BL), coprésidente du comité d'initiative, pour qui «il est urgent d'agir face au changement climatique, à la destruction de l'environnement et à la disparition des espèces».

La frontière comme instrument régulateur

La mise en œuvre de ces objectifs échoit au Conseil fédéral, à qui les initiants suggèrent quelques pistes. Afin que davantage d'aliments régionaux et saisonniers soient proposés aux consommateurs, ils proposent l'introduction d'incitations financières ou la mise en place de conventions d'objectifs entre producteurs, transformateurs et commerce de détail. Pour améliorer les conditions de travail à l'étranger, davantage d'investissements dans la coopération internationale. Pour diminuer le

gaspillage alimentaire, des opérations de sensibilisation. L'instauration de contingents tarifaires à l'importation permettrait quant à elle d'accorder des avantages commerciaux. A des œufs bios sur leur pendant en batterie, par exemple. La provenance, le mode de production et les ingrédients contenus dans tout produit devraient être par ailleurs clairement indiqués. Outre les Verts et leur jeunesse, le texte est notamment soutenu par le PS, Swissaid, Biosuisse, l'Union suisse des paysannes, Greenpeace et la Fédération romande des consommateurs.

Lancée par le syndicat agricole Uniterre, l'initiative «Pour la souveraineté alimentaire» désire de son côté «remettre au centre de nos préoccupations l'être humain et la nature plutôt que le profit à tout prix», selon les termes de Tamara Funicello, présidente des Jeunes socialistes suisses.

«Faudra-t-il un inspecteur derrière chaque tomate?»

CHRISTIAN IMARK,
 CONSEILLER NATIONAL (UDC/SO)

Concrètement, le comité revendique entre autres des revenus équitables pour les paysans, la promotion des circuits courts, une meilleure traçabilité des produits, la préservation des terres d'assolement et la garantie d'un accès aux semences pour les agriculteurs. Il réclame également davantage de solidarité avec les pays du Sud, s'oppose aux OGM (dont le moratoire a été prolongé jusqu'en 2021) et exige la fin du «pillage des ressources par les sociétés agroalimentaires transnationales». Le comité rejette la libéralisation croissante du secteur agricole qui, dit-il, «n'a apporté aucun bénéfice aux différentes populations ni aux agricultures paysannes».

Pour mettre en œuvre ce manifeste, les initiants demandent que la Confédération «favorise l'émergence de prix qui reflètent les coûts de production» pour permettre une «juste rémunération» des travailleurs. Dans ce but, il

propose «d'utiliser la frontière comme instrument régulateur». En contrepartie, toute forme de subventions à l'exportation serait abolie. «Le droit commercial, contrairement aux droits humains et au droit à l'alimentation, est un contrat», souligne le comité. «Il est renégociable.» En plus d'Uniterre, l'initiative bénéficie du soutien, notamment, du Parti suisse du travail (PST), du Parti ouvrier et populaire (POP), de la Jeunesse socialiste suisse (JSS), des Verts genevois ou encore de la Gauche anticapitaliste.

Un projet accusé de «soviétiser l'agriculture»

Face à deux initiatives de gauche, un comité bourgeois interpartis, formé du PLR, du PDC, du PBD et de l'UDC, s'est constitué. Mardi, ses membres ont mis en garde contre le renchérissement des aliments, la péjoration de l'activité des agriculteurs – «qui crouleraient sous la paperasse improductive» –, le renforcement du tourisme d'achat et l'appauvrissement du choix laissé aux consommateurs que susciterait un oui à l'un ou l'autre de ces deux textes. «Faudra-t-il un inspecteur derrière chaque tomate?» s'est interrogé le conseiller national Christian Imark (UDC/SO) au sujet de l'initiative des Verts, qui nécessiterait selon lui la création d'un «coûteux monstre bureaucratique payé par nos impôts». Des mots plus durs encore sont allés à l'encontre de l'initiative sur la souveraineté alimentaire, accusée par l'opposition de violer le droit de l'OMC et de chercher à «soviétiser l'agriculture». Déjà extrêmement complexes à l'heure actuelle, les relations avec l'UE ne bénéficieraient certainement pas des mesures protectionnistes prévues dans les deux initiatives, ont par ailleurs relevé leurs opposants.

Outre les partis de droite, Gastrosuisse, Economiesuisse et le Forum alémanique des consommateurs recommandent un double non. Ils sont soutenus par le Conseil fédéral et le parlement, qui ont également rejeté les deux objets sans leur opposer de contre-projet. Visiblement plus empruntée que sa branche féminine, l'Union suisse des paysans a décidé de laisser le libre choix à ses membres. ■

L'opposition entre en campagne contre les deux initiatives agricoles



L'opposition entre en campagne contre les deux initiatives agricoles Le 12h30 / 2 min. / hier à 12:32

Les opposants aux deux initiatives alimentaires soumises au vote le 23 septembre entrent à leur tour en campagne. Ils dénoncent une fermeture du marché et l'instauration d'une importante bureaucratie douanière.

Ils reprochent également aux propositions des Verts et d'Uniterre de réduire le choix des consommateurs et de faire augmenter les prix. De fait, ils estiment que les ménages à faibles revenus seront les plus touchés par "ce diktat étatique alimentaire", indiquent-ils mardi.

Pour le conseiller national Christian Imark (UDC/SO), les consommateurs verront donc non seulement augmenter le prix de leur panier d'achat, désormais constitué de produits plus écologiques, mais ils devront aussi payer via leurs impôts des contrôles de qualité accrus. Sensibles à leur portefeuille, ils s'empresseront alors d'aller faire leurs emplettes chez nos voisins, avance le parlementaire.

Le comité interpartis d'opposition réunit le PLR, l'UDC, le PDC, le PBD, ainsi que des associations économiques et de consommateurs.

Production locale

L'initiative des Verts pour des aliments équitables veut encourager une agriculture durable et des conditions de travail équitables. Elle revendique une plus grande proximité avec les producteurs, encourage la commercialisation de produits régionaux et dénonce le gaspillage alimentaire.

>> Lire: [Les partisans de l'initiative pour des aliments équitables en campagne](#)

Avec son initiative pour une souveraineté alimentaire, l'organisation paysanne Uniterre souhaite atteindre des objectifs similaires. Son texte exige une agriculture écologique et diversifiée tournée vers la production locale, ainsi que des conditions de travail équitables.

>> Lire aussi: [Uniterre lance sa campagne pour une souveraineté alimentaire](#)

Trains chers mais efficaces

MOBILITÉ Les tarifs des transports publics en Suisse sont d'un bon rapport qualité-prix. A condition de bien choisir son ticket ou abonnement.

«Les transports publics en Suisse ont un excellent rapport prix-prestations», telle est la principale conclusion d'une étude réalisée par l'institut Infrac. Relayée hier par le Service d'informations pour les transports publics Litra et l'association ch-direct, elle compare pour la 3e fois les tarifs et l'offre en Suisse, Italie, Allemagne, France, Autriche, Pays-Bas et Grande-Bretagne.

Cela ne signifie toutefois pas la même chose pour toutes les catégories de clients. En Suisse, les prix des abonnements pour les usagers fréquents sont très avantageux, a souligné Remo Zandonella, d'Infrac. Avec un sésame annuel, par exemple, le trajet en trafic intra-urbain à Lausanne ou Zurich revient à 2fr. en moyenne, à la 3e place des sept pays étudiés. Les transports publics sont les plus avantageux dans les villes italiennes (1,40fr.); les plus coûteux sont en Grande-Bretagne (5,60fr.).

La Suisse se classe en revanche moins bien pour ce qui est des trajets occasionnels, qui sont comparativement



Les voyageurs sans abonnement de zone ou de parcours paient le double des autres. -KEYSTONE

chers, en particulier dans les agglomérations et entre deux villes. Les voyageurs qui ne disposent pas d'un abonnement doivent déboursier près

de deux fois plus que les usagers fréquents.

De manière générale, les systèmes de prix en Suisse sont nettement plus simples

que dans la plupart des autres pays pris en compte. Cela simplifie la comparaison mais limite le nombre d'offres potentiellement attractives. -GMA

Effet positif des billets dégriffés

Le développement des billets dégriffés, ainsi que les rabais pour réservations anticipées ont une influence positive sur les prix, a relevé hier la présidente de ch-direct, Jeannine Pilloud. La veille, un nouveau record a été battu avec la

vente de près de 18 000 billets à bas prix. Le potentiel n'est toutefois pas encore complètement exploité, selon elle. L'étude pointe aussi les obstacles techniques pour que les nouveaux clients puissent bénéficier de ces offres.

Vos réactions sur notre app

«Si c'est même cher pour nous résidents suisses, que doivent penser les touristes?»

@Lulu

«Trajet Genève-Lausanne et retour en voiture + parking 12h: il faut compter 108 fr. Aller-retour 1re classe en train avec demi-tarif: 48 fr. Faites vos conclusions vous-même :)»

@Dan Masson

«Une diminution des prix conduirait à une diminution des fraudeurs et peut-être une augmentation du bénéficiaire...»

@ABE

«Un abonnement étudiant peut être acheté par les personnes de moins de 25 ans. Quand est-ce que les CFF vont comprendre que de plus en plus de gens se reconvertisent passé cet âge-là? Etudiant à 32 ans, avec un loyer à payer, l'assurance maladie, les frais de base, il reste pas grand-chose à la fin du mois»

@Mr Pr

Bus longue distance: il faudra attendre

Depuis juin, des autocars de ligne circulent en Suisse. Ils desservent entre autres les trois principaux aéroports du pays à des prix plus avantageux que les trains grandes lignes. Interrogée sur l'attractivité de ces nouveaux venus, Jeannine

Pilloud indique avoir du respect pour la nouvelle offre. Il faudra toutefois attendre 12 à 18 mois pour voir si ces lignes sont rentables et leurs répercussions sur les autres moyens de transports, selon la présidente de ch-direct.

Zone industrielle

Genève, 10 août À la lecture d'une parution concernant l'extension de la zone industrielle de la Pallanterie (sise sur les communes de Collonge-Bellerive et Meinier), on apprend que pour recevoir les autorisations de changement de zone (actuellement agricole, à transformer en zone industrielle), en vue d'une extension de ladite zone qui représente une réelle nécessité, avec des dizaines d'entreprises en attente de pouvoir s'installer dans le périmètre, ce ne sont pas moins de quarante-huit mois d'études et 38 préavis des différents services techniques de l'État qui ont dû être donnés avant que quelque chose puisse s'enclencher. On se demande pourquoi construire à Genève coûte si cher. On se demande pourquoi construire à Genève prend autant de temps (jusqu'à plus de vingt ans dans certains cas, quand les services de l'État n'ont pas constaté qu'ils avaient oublié d'inscrire la voirie ou qu'ils ne savaient pas où faire

passer les routes, comme aux Communaux d'Ambilly). Alors oui, je partage totalement l'avis des voix qui s'élèvent en disant que le Département du territoire est sans doute surdimensionné. Oui, je comprends mieux pourquoi nous avons une dette largement au-delà du milliard et oui, je souhaite comprendre à quelle(s) fonction(s) précise(s) sont affectées toutes les personnes travaillant dans ces tentaculaires services. Serait-ce là quelques économies à entrevoir?

Michèle Sonzogni

Antiquités

Genève, 12 août Le trafic d'antiquités prospère, même secret. Comment l'endiguer? Les fraudeurs encourent certes des peines prévues par la législation des États concernés. Mais les peines sont légères en comparaison du profit qu'ils peuvent en tirer, le plus souvent en toute impunité. Que faire? D'abord, il convient de se demander quel est le bien juridique protégé. Ce n'est pas un vase, car il y en a

OGM: décision décevante de la Cour de justice de l'UE

VINCENT SIMON

Suppléant romand et responsable de projets **ECONOMIESUISSE**

En juillet dernier, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a décidé que les modifications génétiques ciblées (mutagenèse dirigée) devaient être soumises aux conditions restrictives qui frappent les OGM. C'est décevant, mais pas vraiment étonnant: les débats sont depuis trop longtemps marqués par la méfiance assez généralisée à l'égard de ce type de nouvelles technologies.

En juillet, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a décidé que les modifications génétiques ciblées (mutagenèse dirigée) devaient être soumises aux conditions restrictives qui frappent les OGM. C'est décevant, mais pas vraiment étonnant: les débats sont depuis trop longtemps marqués par méfiance assez généralisée à l'égard de ce type de nouvelles technologies.

La Cour avait à trancher une demande de diverses associations, dont la Confédération paysanne, qui s'opposaient à une réglementation française. Celle-ci exemptait les organismes obtenus par mutagenèse des obligations liées aux OGM obtenus par transgenèse.

Une «exception impossible»

La mutagenèse «dirigée» consiste en une modification directe des gènes. Contrairement à la transgenèse, qui intègre par exemple dans une plante une séquence de gènes d'une autre plante, ou d'une bactérie, la mutagenèse n'implique pas

d'apport de gènes «étrangers». Elle modifie les gènes, mais d'une manière qui peut très bien se produire spontanément.

La mutagenèse, selon le professeur Bruno Studer de l'EPFZ interrogé par *24 Heures* (27.7), est particulièrement utile pour améliorer la résistance aux maladies de cultures génétiquement complexes comme le blé ou les pommes de terre, ou de cultures difficiles à contrôler par sélection naturelle, comme les pommes.

.....

ON PEUT DÉJÀ PRÉDIRE
QUE LE TEMPS
DU MORATOIRE,
QUI DEVRAIT SERVIR
À APPROFONDIR LE DÉBAT,
NE SERA PAS UTILISÉ.

La France voulait donc alléger la réglementation. La CJUE a dit non: comme il y a modification génétique, il n'est pas possible de faire une exception; ces organismes doivent être soumis à la réglementation sur les OGM. La Cour estime que les nouvelles techniques de mutagenèse (notamment le procédé CRISPR/Cas9), permettent de produire des variétés largement modifiées à un rythme jamais vu auparavant. Il faut s'assurer qu'elles ne présentent pas de risque pour l'environnement ni la santé et les soumettre à des exigences de traçabilité, d'étiquetage et de surveillance.

Les juges ne sont pas les seuls à voir les choses ainsi. La plupart des pays



de l'UE, mais la Suisse aussi, sont très restrictifs. Ils ont cédé depuis longtemps devant une opinion publique convaincue des «dangers» réels ou supposés de ces produits. Et chacun de se rallier à l'étendard du principe de précaution.

En Suisse, le Parlement a prolongé jusqu'à fin 2021 le moratoire interdisant la mise en circulation, à des fins agricoles, horticoles ou forestières, de plantes ou de semences OGM. Mais on peut déjà prédire que le temps du moratoire, qui devrait servir à approfondir le débat, ne sera pas utilisé. La preuve: le programme national de recherche sur les OGM de 2012 avait conclu qu'il n'y avait pas de risque pour la santé ou l'environnement; il a simplement fini dans un tiroir.

Si la Suisse poursuit dans cette direction, des innovations utiles seront peut-être trouvées dans ses universités, mais les produits commercialisables seront créés ailleurs. Alors que nous aurions probablement une bonne carte à jouer en matière de technologie, de responsabilité et de qualité. ■

Appel des scientifiques à bannir les énergies sales

Pour le monde académique, les énergies fossiles sont devenues un risque financier

La caisse de pension de la Confédération est dans le viseur des scientifiques: 166 personnalités des Écoles polytechniques fédérales (EPF), dont 128 professeurs, critiquent Publica pour ses investissements dans des entreprises nuisibles au climat. Elles exigent des mesures dans les cinq prochaines années. Ces critiques ne sont pas nouvelles: dès février 2014, diverses associations environnementales ainsi que le PS et les Verts avaient mis en garde contre une «bulle de carbone» qui pourrait mettre en danger les actifs des caisses de retraite. Les investissements dans les combustibles fossiles doivent par exemple désormais être évités.

L'appel de l'époque était aussi dirigé contre Publica, la plus grande caisse de pension de Suisse. Selon les derniers chiffres, elle investit environ 800 millions de francs dans des entreprises actives dans le secteur des énergies fossiles. Cela correspond à quelque 2% du total des investissements, qui se monte à environ 40 milliards de francs.

Au tour donc des milieux scientifiques de tirer la sonnette d'alarme. Dans une lettre, ils demandent à Publica de mettre un terme à tous les investissements dans des entreprises nuisibles au climat. Pour ces experts, il est clair que les investissements dans le secteur fossile représentent non seulement un risque écologique majeur, mais également un «risque financier considérable». Un retrait de ce type d'investissements est donc hautement recommandé, selon eux. **ATS**

ENTREPRISES

Securaxis aide le TCS à veiller sur ses membres

Eruption volcanique, séisme ou grève: la start-up genevoise a conçu Travel Safety, un module qui appuie l'association d'assistance dans la gestion des incidents autour du globe.

SOPHIE MARENNE

Tremblement de terre en Indonésie, incendies au Portugal, en Grèce et aux Etats-Unis, troubles politiques et grèves... Les imprévus ont été nombreux pour les vacanciers suisses cet été. Afin de mieux interagir avec ses membres lors de tels incidents à l'étranger, le Touring Club Suisse (TCS) se dote d'un outil d'information et d'alerte en temps réel, grâce à un nouveau partenaire: la jeune entreprise genevoise Securaxis. Cette collaboration, rendue publique hier lors d'une conférence de presse sur les 60 ans du Livret ETI, prend la forme d'un module – Travel Safety – gratuit et intégré directement à l'application TCS. «Il suffit de vous inscrire», déclare Glenn Meleder, CEO de la start-up. «Lorsque vous atterrissez à l'étranger ou que vous passez une frontière, vous recevez automatiquement une notification du TCS qui vous propose de



Chaque année, le TCS fait face à une augmentation du nombre de voyageurs à assister: une tâche facilitée par Travel Safety.

veiller sur vous. Si vous acceptez, le système se met en place». Incendie, inondation, attentat, épidémie ou hausse soudaine de la criminalité: quand un événement est susceptible d'affecter un uti-

lisateur qui a activé Travel Safety, la compagnie d'assistance est avertie. Lors du séisme indonésien au nord de Lombok fin juillet par exemple, le TCS a contacté plusieurs de ses membres pré-

sents dans la zone de danger via des notifications. Gaetan Vannay, COO de Securaxis, précise: «Via cet outil, la compagnie leur donne diverses indications, voire instaure des mesures comme le retour en Suisse ou le transfert vers d'autres destinations.

Grâce à Travel Safety, le prestataire passe du statut d'interlocuteur passif que les voyageurs contactent bien souvent trop tard, à celui d'assistant proactif. «Nous sommes le bras armé qui permet à la compagnie d'assistance d'atteindre ses clients et d'accomplir son *duty of care*, son obligation de diligence», décrit Glenn Meleder. La couverture s'applique dans le monde entier tant que l'utilisateur bénéficie d'une connexion. Depuis la mise en ligne du module dont les services seront progressivement étoffés, à la fin juillet, près de 5000 clients du TCS se sont inscrits – «Alors qu'aucune publicité n'a encore été faite», commente le COO. «Le potentiel

d'utilisateurs de Travel Safety est bien plus haut: c'est le nombre de détenteurs du Livret ETI, c'est-à-dire près de 630.000 individus dont les 150.000 personnes qui disposent déjà de l'application TCS», renchérit son collègue.

D'une application B2B à une solution clé en main

Pour la start-up, ce contrat d'une durée de trois ans est le premier d'une telle ampleur. Un véritable tremplin pour Securaxis qui, jusqu'ici, ciblait une autre clientèle. «Nous avons d'abord développé un modèle B2B: une solution nommée *Duty of Care*, téléchargeable depuis l'App Store ou Google Play qui visait les entreprises et les grandes organisations internationales envoyant leurs employés à l'étranger ou gérant des équipes locales. Au fil de nos réflexions, nous avons réalisé que les besoins en plateforme de gestion des risques touchaient aussi les acteurs du voyage, du

tourisme ou de l'assistance médicale», décrit le CEO. La méthode pour toucher ce milieu: développer une technologie en marque blanche. La start-up a ainsi conçu son offre Protect: un service clé en main et personnalisé, à déployer directement dans l'app du partenaire. «Nous avons repris notre solution originale et nous l'avons réformée sous le prisme TCS, dans une optique de *safety as service*. C'était un défi technique important qui a monopolisé nos développeurs durant six mois mais maintenant, nous sommes prêts à réitérer cet exercice pour d'autres clients.» Selon Glenn Meleder, le contrat avec le TCS ne suffira pas pour faire décoller financièrement la start-up. «Mais c'est un tremplin pour notre réputation qui prouve que notre modèle *safety as a service* est viable. Nous espérons décliner cette formule inédite auprès d'autres sociétés d'assistance à travers l'Europe». ■

Une jeune société bâtie sur l'expérience des risques du terrain

L'outil de gestion des dangers conçu par Securaxis fonctionne en relation avec l'endroit où l'utilisateur se trouve. Dans une version future, il s'adaptera même à son profil. «Les menaces qui pèsent sur un individu ne sont pas les mêmes s'il est un homme ou une femme, s'il a une telle couleur de peau, religion, nationalité ou orientation sexuelle», affirme Gaetan Vannay. Ces données personnelles seront livrées à la carte par l'utilisateur et les éléments du profil seront codés – impossible pour la compagnie d'assistance ou l'employeur d'en connaître les détails.

Confidentialité et suissitude

La protection des données est une priorité pour la start-up, particu-

lièrement au vu des informations de géolocalisation grâce auxquelles la solution fonctionne. Elles sont récoltées selon deux modèles. Le mode actif traque l'utilisateur uniquement lorsqu'il déclenche sa balise, quand il ne se sent pas en sécurité. Le Travel Mode, quant à lui, scanne la position de l'utilisateur toutes les quatre heures. «Quelle que soit l'option choisie par l'utilisateur, l'opérateur n'a pas accès à sa position. Impossible de surveiller où untel passe ses vacances. La seule information que le client reçoit est la concordance d'une position avec une zone de danger.»

Un autre atout séduisant pour la clientèle internationale: la *suissitude* de la solution. «Les principaux développements, les serveurs et les bases de données sont

suisses. C'est extrêmement précieux pour notre clientèle.»

En quête de fonds

Glenn Meleder a derrière lui une première carrière dans l'humanitaire. «J'ai au compteur des missions en Afrique, en Amérique latine et au Moyen Orient». Gaetan Vannay a été journaliste durant 20 ans. Il a réalisé entre autres des reportages sur des conflits pour la RTS et divers médias internationaux. Securaxis est né de leur rencontre et de leurs expériences de terrain face aux problématiques de sûreté. En 2016, les deux partenaires se lancent et, à la fin de l'année, un premier prototype fonctionnel est présenté au Département fédéral des affaires étrangères. Quelque temps après, la solution est déployée au Bu-

rundi. Aujourd'hui, la start-up de six collaborateurs sert une dizaine de clients européens, avec un rayonnement mondial. «Notre application est utilisée en Irak, en Somalie, en Afghanistan et en Afrique centrale», dit le CEO. A l'avenir, la jeune pousse ciblera d'abord le marché européen mais elle a la velléité de s'implanter sur les marchés sud-américains, asiatiques puis nord-américains. Dans le but d'accélérer sa croissance, Securaxis lance une levée de fonds cette semaine. «Nous avons trouvé un marché et nous voulons nous y implanter durablement. Cette recherche de financement nous permettra de multiplier les contrats avec des acteurs du type TCS.» Le tour de table se clôturera au début de l'année 2019. – (SM)

Un été très chaud pour le TCS

Depuis le début de la belle saison, l'association à but non lucratif est extrêmement sollicitée pour des interventions lors de séjours à l'étranger. Selon le TCS, le nombre d'événements extraordinaires dans les destinations touristiques augmente toujours plus chaque année. En 2017, l'organisme a reçu 76.000 appels pour 8000 dossiers d'assistance aux voyageurs. «Mi-août 2018, le volume de demandes était déjà deux fois plus élevé par rapport à l'an passé. Pour ce seul été, nous avons déjà reçu plus de 16.000 appels de l'étranger et près de 6000 dossiers ont été ouverts», déclare Philippe Klaus, responsable de la gestion des cas d'assistance aux personnes.

C'est face à ce constat que le TCS s'est tourné vers Securaxis pour lancer le module Travel Safety. Cet outil innovant est disponible pour tous les bénéficiaires du Livret ETI (Entraide Touristique Internationale) mais uniquement lors de leurs déplacements hors des frontières. «Ce module nous est utile pour mieux organiser l'aide sur place, pour une communication plus interactive avec les membres et pour davantage de proactivité dans l'assistance. Mais l'application ne traque pas les gens en Suisse», relève-t-il.

Malgré leur plus grande occurrence, catastrophes naturelles, grèves et troubles politiques n'altèrent pas le goût des Suisses pour l'ailleurs. Selon le baromètre du voyage TCS 2018, les membres continuent à voyager, bien que la multiplication des attaques terroristes ait une influence sur le choix des destinations. – (SM)